Perceptions et représentations géographiques

Un outil pour aménager les forêts touristifiées ?

Sophie Dupré

Mise en contexte

L'espace naturel est de plus en plus touché par le développement touristique. Dans ce contexte, l'aménagement de la forêt risque d'être de plus en plus problématique. En effet, aux fonctions traditionnelles de la forêt – espace ressource par ses prélèvements fauniques, ses récoltes de bois, de minerais, etc. – s'ajoute sa mise en valeur pour le tourisme et les loisirs. Comme le spécifie Béteille (1996 : 42), ce domaine investit de larges portions d'espace, dont le milieu naturel et la forêt. Dès lors, pour organiser ces activités susceptibles d'entrer en contradiction territorialement, l'aménagement paraît aux yeux de tous fondamental. Or, selon Berque (1994 : 17), les sociétés aménagent leur environnement en fonction de l'interprétation qu'elles en font et vice versa. En géographie, par ailleurs, l'interprétation découle des perceptions et des représentations (Levy et Lussault, 2003 : 522 ; 791). Celles-ci peuvent-elles alors servir à mieux comprendre comment est aménagé le milieu naturel ?

Cette interrogation est des plus pertinentes pour deux raisons. Pour l'instant, les perceptions et les représentations géographiques servent principalement à l'aménagement urbain, milieu riche en acteurs, en fonctions et en enjeux ; en témoignent les recherches effectuées sur le sujet. Pourtant, nous présumons que cette méthode peut s'avérer utile pour d'autres types de territoires géographiques, dès lors qu'ils sont marqués eux aussi par une pluralité d'acteurs, de fonctions et d'enjeux, telle la forêt aujourd'hui. Ce questionnement est d'autant plus valable que les représentations de la forêt ont évolué au fil du temps. Ainsi, autrefois dangereuse, elle est désormais vue comme un « poumon vert » (Nadeau et Gilbert, cités dans Gagnon, 2001). De même, l'évolution du sentiment contemporain vis-à-vis de la nature a traversé plusieurs phases. Selon Paulet (2002 : 80), la transformation rapide des espaces ruraux a modifié les représentations de la nature ; elle les a rendues plus pragmatiques et fonctionnelles, mais aussi plus utopiques. Ainsi, les sentiments de « nature refuge » se mêlent à l'idée de « nature comme nouvelle valeur » ; la nature est idéalisée et l'individu semble projeter sur elle des représentations très urbaines. Au vu des utilisations croissantes de la forêt et de l'évolution des représentations de la nature, il semble intéressant d'utiliser les perceptions et les représentations géographiques, d'une part, pour réfléchir à l'aménagement d'un territoire forestier donné, d'autre part, pour tenter de mieux cerner les forces et les faiblesses de celui-ci, dans une vision davantage concrète.

L'objectif premier de ce travail de recherche est d'établir le cadre conceptuel justifiant l'utilisation des représentations géographiques pour aménager l'espace naturel aujourd'hui. Plus d'un siècle d'aménagement de la nature, de ses prémisses – liées à la construction identitaire et à l'appropriation de l'espace sauvage en Amérique du Nord, à son enracinement progressif, inspiré par les urbains pour les urbains – à aujourd'hui, dont l'objectif est d'offrir une nature « naturelle » et « durable », a généré une évolution des rapports Homme-nature. Les représentations que les différents acteurs ont de la nature et leur influence perpétuelle sur l'aménagement d'un espace naturel donné nous amènent à considérer ces représentations. Nous mettons donc l'accent sur les prémices conceptuelles et théoriques, la démarche de recherche étant exploratoire ; ce cadre conceptuel est présenté dans ses grandes lignes. Puis le choix d'une application pragmatique, pour évaluer concrètement l'utilisation des représentations dans l'aménagement d'un territoire donné, nous conduit à l'élaboration d'une méthodologie spécifique basée sur la réalisation d'enquêtes. Les résultats obtenus, malgré l'étroitesse de l'échantillon, apparaissent prometteurs et confirment l'intérêt d'utiliser les représentations pour aménager l'espace naturel.

Du tourisme durable à la pertinence des représentations géographiques dans l'aménagement du milieu naturel

Tourisme durable et aménagement

Selon Pierre-Yves Guay (2001), l'aménagement du territoire a pour objectif de concevoir et de réaliser des modes d'organisation de l'espace terrestre qui conviennent le mieux aux sociétés et aux individus qui l'habitent. Il s'agit d'une action volontaire collective qui prend généralement forme dans le cadre étatique. Dès lors, il apparaît inconcevable de parler d'aménagement sans prendre en compte le territoire et les sociétés qui l'habitent. Aussi, même si l'expression « aménagement du territoire » est récente – courant du XXe siècle –, sa pratique ne l'est pas. Déjà, au XIXe siècle, Ratzel (dans sa géographie politique de 1897) pensait que le territoire était de tout temps une composante essentielle de l'État. La différence vient de l'institutionnalisation de l'aménagement du territoire au sein de l'État et de ses perspectives, d'abord purement économiques et sociales, qui intègrent désormais la dimension écologique.

L'aménagement a ainsi subi diverses évolutions au cours du siècle dernier. Depuis les années 1980, le tourisme et l'appropriation de l'espace naturel semblent marqués par une nouvelle ère : « durabilité » et « nature naturelle ». Selon Beaudet *et al.* (1999 : 158), le tourisme y est dicté par une nouvelle phase d'appropriation de l'espace, caractérisée de « tourisme durable ». Celui-ci, reflétant les valeurs du néolibéralisme contemporain et de la mondialisation des échanges économiques, est marqué par une plus forte appropriation du milieu naturel. Pour les sociétés les plus riches, le milieu naturel apparaît comme un exutoire, un moyen indispensable de contrer le stress des villes (Paulet, 2002 : 85). Cette vision est pour le moins paradoxale et ambiguë : l'individu souhaite une nature « naturelle », mais celle-ci doit être humanisée et équipée pour les loisirs. Elle est d'autant plus paradoxale qu'un siècle auparavant la nature était perçue tel un espace sauvage, voire dangereux pour les individus. La recrudescence de l'intérêt pour les milieux naturels s'est accompagnée d'un changement de valeurs. Désormais, l'aménagement de la nature doit paraître naturel, tout en étant sécurisant et en offrant des équipements, mais pas à outrance. En effet, comme le spécifient Lavigne et Couture (2005 :14),

> *Grand consommateur d'espaces naturels souvent associés aux plus beaux sites et paysages, le tourisme peut à l'occasion engendrer des développements et aménagements entraînant des répercussions néfastes sur l'environnement naturel et sur le bien-être des communautés hôtes, voire d'importants conflits d'usage quant à l'affectation et à l'utilisation du territoire.*

…Bref, un équilibre délicat semblant refléter les valeurs de la société moderne. Les images qui découlent de ces nouvelles perceptions et représentations évoluent elles aussi rapidement. L'histoire du tourisme montre que, depuis les années 1980, les pratiques et les goûts se sont accélérés avec notamment des activités nouvelles. Celles-ci viennent de la volonté, d'une part, de se distinguer, d'autre part, d'adhérer à de nouveaux mythes : « la nature, le vrai, la liberté et le rejet de l'encadrement, la quête d'émotions et de sensations nouvelles » (Dewailly et Flament, 2000 : 46). Les répercussions spatiales de ces évolutions sont d'ailleurs considérables, surtout pour le milieu naturel. Désormais, écotourisme, tourisme de nature et tourisme d'aventure sont des typologies touristiques qui utilisent ce milieu pour leurs propres pratiques récréationnistes. Chaque catégorie a donc ses adeptes, avec leur profil socio-démographique et leurs intérêts et considérations particuliers. Face à cette utilisation diversifiée et croissante des espaces naturels, là encore l'aménagement territorial apparaît fondamental.

Un aparté paraît ici pertinent pour clarifier certaines notions utilisées tout au long de cet article, notamment les termes « écotourisme », « tourisme de nature » et « tourisme durable ». Tourisme Québec, d'après le « Projet de norme du BNQ sur les produits d'écotourisme », définit l'écotourisme comme une :

> *Forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu, qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui fait appel à des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales. (BNQ, cité par Couture, 2002 : 8)*

Ainsi, l'écotourisme se pratique en milieu naturel, il est une composante du tourisme de nature auquel sont associées toutes les activités qui s'effectuent dans l'environnement naturel. Il peut s'agir d'offres de tourisme d'aventure « dur » ou « doux », d'activités physiques de plein air, d'activités contemplatives et enfin d'activités de prélèvements fauniques telles la chasse et la pêche (*Idem* : 9). Enfin, l'écotourisme est une forme de « tourisme durable » applicable à tous les types de tourisme – pas seulement celui en milieu naturel (milieux urbain, rural, etc.) – et à toutes les destinations. L'Organisation Mondiale du Tourisme le définit ainsi :

> *Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir à long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects. Le tourisme durable est un tourisme qui : exploite de façon optimum les ressources de l'environnement ; respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil ; offre à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques. (cité dans Lavigne et Couture, 2005 : 14)*

Ainsi, l'aménagement de la nature pour le tourisme et le loisir est de plus en plus prégnant, ce qui nécessite, dans les territoires où la forêt constitue une ressource primaire importante, de composer avec ses différents usages. L'objectif de cette étude est alors de rechercher les perceptions et les représentations des divers acteurs d'un territoire forestier donné, dans le but de cerner son atmosphère générale et de tenter de dégager les forces et les faiblesses de son aménagement. En effet, comme le spécifie Berque (1994), « La réalité est trajective […], il est objectif de reconnaître cette trajectivité ». Autrement dit, dans cette recherche, le clivage entre l'objet « forêt » et le sujet « acteur » n'a pas lieu d'être. Nous nous intéressons à la forêt à travers l'individu, ses actions et ses aménagements, ses perceptions et ses représentations.

Perceptions et représentations géographiques, un outil d'aménagement ?

De manière générale, la perception se définit comme la fonction par laquelle l'esprit, le sujet, se représente, pose devant lui les objets. Selon Bailly (1977 : 31), la perception est un processus actif qui fait appel à tous les sens de l'homme puisque les messages transformés en action agissent indirectement sur le monde réel. Mais, du fait de ses possibilités limitées, l'individu ne perçoit que partiellement et partialement le monde réel. L'information reçue par l'individu de la réalité vécue résulte d'un filtrage opéré par les sens de l'homme et les moyens de communication (Rosenblith, cité dans Bailly, 1977 : 29). Ainsi l'homme, en tant qu'être pensant, intervient dans le processus perceptif et ce, en rapport avec son milieu culturel, économique et social. La perception apparaît aussi comme une composante de la représentation, définie par Guérin (cité dans Gumuchian, 1991 : 6) telle « une création sociale et/ou individuelle du réel ». La définition donnée par Gumuchian (1991 : 66) précise qu'une représentation est une structure cognitive et mentale relativement générale et abstraite et qu'il est possible de parler d'un modèle interne qui a pour fonction de conceptualiser le réel. Cette représentation permet de mieux cerner le lien entre perception et représentation. Pour résumer, « le terme perception renvoie aux mécanismes perceptifs et aux phénomènes cognitifs qui rendent possible l'élaboration d'images, celles-ci

se structurant ensuite en représentations » (*Idem* : 67). La perception est alors la « fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence [alors que la] représentation permet d'évoquer des objets même si ceux-ci ne sont pas directement perceptibles » (Auray *et al.*, 1994 : 13-14).

Conséquemment, perceptions et représentations s'élaborent en système dont le point de départ est la réalité et au sein duquel interfèrent divers filtrages. En phénoménologie, la définition de la perception est légèrement plus précise. Elle constitue un système tri-relationnel impliquant, en temps réel, le monde vécu lié à l'affect culturel et social ; les sens, communs à tous les individus, mais dont la réceptivité est propre à chacun ; et enfin la conscience individuelle (Levy et Lussault, 2003). La représentation s'en distingue par une temporalité différente, d'où une référence à l'imaginaire, individuel et véhiculé par la société plus importante. Ainsi, plus concrètement, les recherches sur les perceptions et les représentations géographiques intègrent les rapports de subjectivité entre l'homme et l'espace. Bailly, dans son ouvrage sur la perception de l'espace urbain (1977), prouve que, pour comprendre « l'image de la ville », il faut analyser de manière approfondie les relations subjectives de l'homme face à son milieu. Puis, plus tardivement, Gumuchian (1991 : 125-126) s'attache à montrer la nécessité des représentations spatiales dans l'aménagement du territoire. Ainsi, selon lui,

> *Prétendre intervenir en matière de réflexion sur l'aménagement du territoire, impose une double exigence : une exigence de prise en compte impérative des représentations élaborées par chacun des groupes présents et ce, quelle que soit l'échelle étudiée ; une volonté de modifier ces représentations en intervenant de manière directe ou indirecte sur des points sensibles […]*

De fait, les perceptions et les représentations géographiques paraissent être nécessaires à l'aménagement territorial. En revanche, elles servent principalement le milieu urbain. Notre volonté de les appliquer à un espace forestier donné qui se touristifie est intéressante, puisque les théories géographiques quant au tourisme et à la villégiature restent assez classiques. En général, leurs objectifs consistent à expliquer spatialement le tourisme et la villégiature et, par conséquent, ses aires de développement (Gagnon, 2001 : 10). Ainsi, de nombreuses recherches ont porté sur la diffusion du tourisme, des modèles centre-périphéries ont été élaborés, tout comme d'autres sur les cycles de diffusion, mais, comme le spécifie Gagnon, la réalité touristique ne concorde pas avec ces modèles (*Idem* : 18), d'où l'intérêt de s'intéresser aux rapports de subjectivité entre l'individu et l'espace étudié, grâce à l'enquête.

Notre recherche passe donc par une démarche qualitative qui privilégie le raisonnement subjectiviste et l'induction. Par subjectivisme on entend le fait que l'attention de la recherche soit tournée vers les représentations et les significations accordées par les acteurs sociaux à leurs activités et à leurs actions (Comeau, 1994 : 5). L'induction résulte quant à elle du constructivisme, celui-ci supposant que la connaissance est un construit. Ainsi, l'approche qualitative se fonde plutôt sur des questions de recherche pour laisser place à l'exploration ; le système d'interprétation est alors ouvert, ce qui évite l'utilisation des données qualitatives uniquement comme indice (Henry et Moscovici, cités dans Comeau, 1994 : 14). L'analyse qualitative, ayant pour origine le moins d'*a priori* possible, fonde notre méthodologie de recherche que nous explicitons plus loin, mais, au préalable, le choix du territoire d'étude s'impose.

Territoire d'étude et méthodologie

La Forêt Montmorency : un territoire d'étude pertinent

Le Québec constitue un territoire d'étude pertinent puisque le milieu naturel y occupe une place prépondérante. La forêt s'étend sur plus d'un million de kilomètres carrés, le réseau hydrographique est immense avec un fleuve majeur, le Saint-Laurent, et un littoral d'une longueur d'environ 9000 kilomètres ; on y observe une diversité biologique sur les plans climatique, faunique et floristique (Couture, 2002 : 19). Ainsi, le Québec dispose d'attractions naturelles certaines ; elles ont été mises en valeur dès les années 1950 par l'État qui s'est affirmé comme nouvel acteur de l'espace touristique (Beaudet et Gagnon, 1999 : 157).

Plus spécifiquement, la forêt est un milieu fort important pour le Québec et ses habitants ; elle bénéficie d'aménagements et de recherches très spécifiques. De plus, depuis quelques années, la lisibilité des actions produites en forêt s'est accrue, en lien avec sa touristification croissante. Il s'agit donc d'un espace intéressant à étudier pour évaluer l'intérêt des représentations comme outil facilitant l'aménagement forestier multifonctionnel, d'autant plus que le Québec axe son tourisme sur la « durabilité » et sur le milieu naturel. Cette mise en valeur accrue du milieu naturel se retrouve dans les orientations et le plan d'action 2003-2008 de l'écotourisme et du tourisme de nature promus par Tourisme Québec (Couture, 2003). La vision globale est de faire du Québec une distinction en Amérique du Nord en matière d'écotourisme et de tourisme durable en milieu naturel (Couture, 2003 : 14). On constate donc, en termes de politiques touristiques, que des mesures ont été adoptées pour favoriser le tourisme durable. Le tournant écotouristique promu par le Québec suit cette logique d'appropriation de l'espace naturel. Les acteurs « décisionnaires » du tourisme québécois ont cerné l'importance de la matière touristique naturelle. Selon Demers (1992), « ce sont nos ressources naturelles, les paysages qui seuls permettent de nous identifier à échelle mondiale : les équipements ne font pas la destination, ils peuvent seulement y ajouter une valeur mais pas la fonder ». Une seconde prise de conscience concerne l'image de marque de la province québécoise : pour devenir une destination écotouristique d'envergure mondiale, il faut s'en donner les moyens. Ainsi, en 2002, pour l'année internationale de l'écotourisme, le Québec a organisé le Sommet mondial de l'écotourisme. Celui-ci a posé les bases de l'écotourisme à l'échelle internationale. Puis, il a été relayé en janvier 2003 par le premier Symposium québécois sur l'écotourisme. Ces deux événements ont donné lieu à la réalisation d'un plan de développement et de promotion de l'écotourisme par Tourisme Québec, qui identifie les grandes orientations et les axes d'intervention de l'offre et de la mise en marché. La première réalisation en découlant est un portrait de l'écotourisme, intitulé *Nature et tourisme, l'écotourisme au Québec en 2002* (Couture, 2002). En outre, une liste des activités et des territoires susceptibles de développer l'écotourisme – car répondant à ses exigences – a été

Carte 1

La Forêt Montmorency

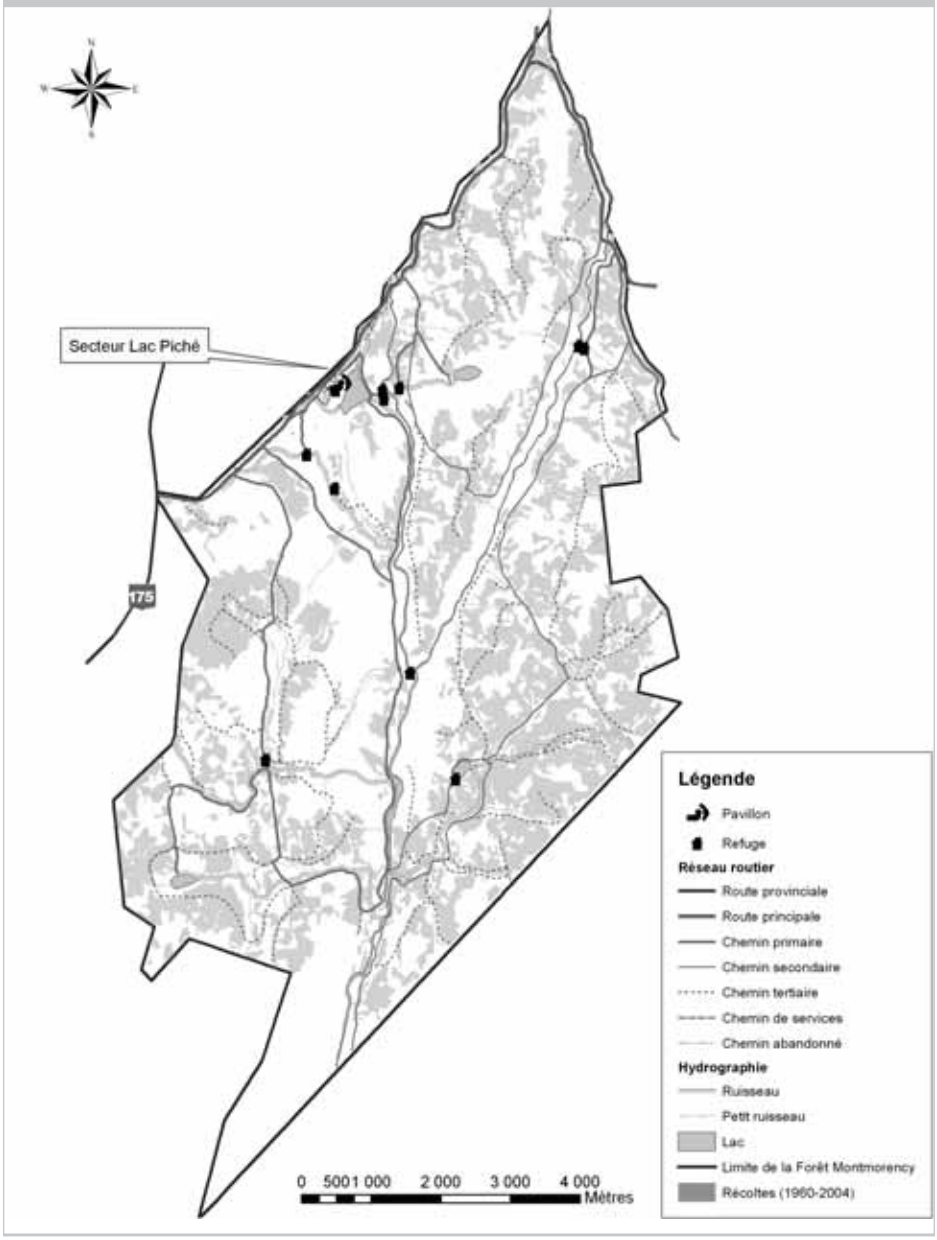

Source : Martine Lapointe, avril 2005.

établie pour Québec, ville et région. Le territoire d'étude choisi pour cette recherche, la Forêt Montmorency, y est d'ailleurs répertorié. Ainsi, le Québec est une province qui axe sa mise en tourisme sur les espaces naturels et sur le tourisme à caractère environnemental. Historiquement déjà, les milieux ruraux et naturels étaient appropriés par les prémisses du tourisme ; d'ailleurs selon Gagnon, aujourd'hui « le XIXe siècle revient au galop » (2003 : 321).

À plus grande échelle, la Forêt Montmorency s'avère un espace au contexte certes particulier, mais des plus intéressants. La diversité des acteurs et des fonctions présents sur le territoire constitue la base recherchée. En effet, appartenant à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, cet espace forestier situé à 70 kilomètres au nord de la ville de Québec est une station autonome qui dispose des infrastructures nécessaires à la recherche et à l'enseignement, puis au tourisme (carte 1). Ainsi, chercheurs, étudiants, stagiaires, employés, forestiers, touristes et récréationnistes[1] utilisent la Forêt Montmorency pour des activités fort diverses : recherches, opérations forestières, tourisme et loisir, etc. Trois catégories d'acteurs se démarquent : les touristes et récréationnistes, les étudiants et stagiaires, et les travailleurs et gestionnaires du territoire de la Forêt Montmorency.

Cadre méthodologique

En raison du caractère exploratoire de cette recherche, nous avons élaboré une méthodologie spécifique. Le cadre méthodologique conçu est double : la première partie se concentre sur des données socio-démographiques, alors que la seconde porte plus spécifiquement sur les perceptions et les représentations des acteurs.

D'abord, comme le spécifie Comeau (1994 : 14), la recherche qualitative utilisant des données particulières ne permet pas de répondre à toutes les questions. La fiche signalétique des individus est donc recherchée pour identifier et mieux connaître les acteurs de la forêt, ce qui permet d'établir un profil socio-démographique de la clientèle de la Forêt Montmorency. On constate en effet qu'une des lacunes de la forêt, en matière de récréation, est de ne disposer d'aucune caractéristique sociale et démographique des individus qui y pratiquent tourisme et loisir, ce qui peut représenter un handicap puisque, comme on l'a vu précédemment, les touristes ont aujourd'hui des attentes très spécifiques et distinctes selon les différents groupes. Dès lors, comment développer des activités ou aménager son territoire pour les touristes si on ne les connaît pas ? C'est pourquoi un questionnaire portant uniquement sur le profil socio-démographique des récréationnistes a aussi été distribué pour un échantillonnage plus vaste, donc davantage représentatif. L'identification consistait à préciser la date à laquelle le questionnaire a été rempli et le lieu de vie. Le questionnaire comportait des questions concernant la nationalité, l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la catégorie socio-professionnelle, le statut (marié, célibataire) et le nombre d'enfants, tous ces éléments apparaissant intéressants et utiles pour mieux connaître la clientèle et ses attentes. Les premiers questionnaires, autoadministrés, étaient proposés à l'accueil de la Forêt Montmorency.

La seconde phase méthodologique, axée sur la quête des perceptions et des représentations géographiques des divers acteurs de la Forêt Montmorency, a, de même, été effectuée par le bais d'un questionnaire autoadministré. Selon Fenneteau (2002 : 54), ce type de questionnaire constitue « le procédé avec lequel le risque d'obtenir des réponses de façade est le plus faible ». Or, les perceptions et les représentations sont des élaborations qui résultent de l'affect culturel et social et de la conscience individuelle ; il s'agit par conséquent de notions personnelles, propres à chaque individu. L'anonymat de ce type d'enquête permet en outre de recueillir des renseignements relativement confidentiels, alors que le support papier offre la possibilité d'intégrer des éléments visuels. En revanche, ce mode de collecte peut générer un taux de réponses assez faible et les réponses peuvent être partielles, voire inutilisables, si les consignes ne sont pas respectées. Ces limites du questionnaire autoadministré ont été prises en considération lors de l'élaboration et de la formulation des questions. Ainsi, pour y pallier, certaines questions ont été décomposées, voire reformulées et posées sous diverses formes dans le but de glaner un maximum d'information. Une lettre explicative accompagnait le questionnaire.

Nous avons opté pour une enquête divisée en trois parties, suivant une distinction qui existe en géographie du tourisme et du loisir, à savoir : l'espace imaginé, l'espace concret et l'espace idéal (Cazelais, 1999 : 8-11). Cette classification est intéressante puisqu'elle réfère à des temporalités différentes ; or, celles-ci fondent, entre autres, les différences entre la perception et la représentation.

Ainsi, l'espace imaginé est pertinent, car, comme le précise Lozato-Giotart (1993), « le touriste ou futur touriste porte en lui une certaine image des espaces ou des milieux d'accueil touristique ». Les représentations territoriales imaginaires et les motivations permettent de connaître les raisons qui poussent l'enquêté à utiliser ce territoire. Par exemple, voici un échantillon des questions posées :

- Pour quelles raisons vous êtes-vous intéressé à ce territoire ?
- Est-ce votre première visite ?
- Avant de venir la première fois comment imaginiez-vous l'espace forestier dans lequel vous êtes présentement ?
- Y a-t-il des images / photographies ou des lectures sur la Forêt Montmorency que vous aviez vues ou faites avant d'y venir ?

Toutefois, précisons d'emblée qu'un biais pouvait être induit entre les individus qui utilisent le territoire pour la première fois et ceux présents plus régulièrement. Ce risque est pris en compte dans l'analyse. Ensuite, s'intéresser à l'espace concret permet de cibler l'espace tel qu'il est perçu en temps réel. Ainsi, les usages territoriaux et la satisfaction – ou non – des attentes des acteurs peuvent être connus et étudiés ; voici certaines des questions posées en ce sens :

- En ce moment même comment percevez-vous l'espace dans lequel vous êtes ?
- Aujourd'hui quelles réalités et quels moments vécus associez-vous à cet espace ?
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cet espace ?
- Ces attentes sont-elles satisfaites ?
- Reviendrez-vous à la Forêt Montmorency ?

La dernière partie de l'enquête s'intéresse à l'espace idéal. Il s'agit alors de cerner les perspectives territoriales futures, soit les aménagements et les orientations souhaités pour les années à venir. Ainsi nous demandions aux individus, entre autres :

- Selon vous, à la Forêt Montmorency, quels sont les points à améliorer, les aménagements à développer davantage ?
- Au contraire, y a-t-il des aménagements, des vocations du territoire que vous souhaiteriez voir disparaître ? Lesquels et pourquoi ?
- Selon vous, quelles photographies ou images de la FM sont les plus représentatives ?

Le tableau 1 synthétise l'information recherchée par le biais de cette enquête.

Pour juger de la pertinence d'une telle enquête, fondée sur le clivage entre espace imaginé, espace concret et espace idéal, un essai sur groupe cible a été effectué en novembre 2003 à la Forêt Montmorency puisque, selon Fenneteau (2002 : 44), la réalisation d'une pré-enquête, fondée sur des observations et des entretiens, aide à formuler des interrogations pertinentes.

L'enquête autoadministrée constitue la source principale de collecte de données. L'analyse de ces données a été effectuée avec Nvivo, un logiciel de traitement des données qualitatives, conçu pour les données qui nécessitent un codage subtil du fait d'enchaînement qualitatif ; il sert donc pour l'interprétation focalisée. Il permet aussi de traiter des données complexes et d'élargir le corpus étudié, car il offre la possibilité de croiser des données provenant de la même source ainsi que de sources diverses (Nvivo, site Internet).

Résultats

Données socio-démographiques

Nos enquêtes ont été réalisées d'août 2004 au début janvier 2005, à la Forêt Montmorency. Un total de 41 profils socio-démographiques ont été recueillis. Ces données ont permis, d'une part, de cartographier l'origine des acteurs de la Forêt Montmorency toutes provenances confondues (carte 2).

Tableau 1

Information recherchée en fonction de l'espace considéré

Espace imaginé	Espace concret	Espace idéal
Sensibilisation environnementale : libre-arbitre ou influence dans la perception du milieu naturel	Conscientisation environnementale générée ou non par l'utilisation de la Forêt Montmorency	
Motivations et intérêts pour la Forêt Montmorency	Attentes et utilisations faites du territoire et degré de satisfaction	Évolutions territoriales : améliorations préconisées
Imaginaire de la Forêt Montmorency	Perception concrète : moments et vécus à la Forêt Montmorency	Évolutions territoriales : images et représentations à véhiculer

Source : Données de l'auteur.

Les foyers émetteurs des acteurs de la Forêt Montmorency reflètent une double échelle. La première, locale, prédomine avec l'importance de la ville de Québec et des villes des alentours. La deuxième, régionale, est aussi décelable car certains acteurs proviennent de Montréal et des environs, d'autres du Saguenay ou encore du Bas-Saint-Laurent. À la Forêt Montmorency, loisirs de proximité et tourisme se confondent, en lien avec une clientèle locale et régionale. La forêt, de par son site, constitue une région forestière privilégiée, à proximité du foyer urbain de Québec ; toutefois, elle attire aussi des individus issus d'un foyer urbain plus éloigné (Montréal) et des régions. Tout en étant un atout, cette provenance diverse démontre que la Forêt Montmorency n'est pas uniquement connue dans la région de Québec.

D'autre part, les données socio-démographiques des 32 touristes et récréationnistes recueillies par le biais de cette enquête ont permis d'établir leur profil. Celui-ci a été comparé avec ceux élaborés par Tourisme Québec. L'objectif est encore d'accroître la connaissance des utilisateurs de loisir pour développer des activités et des aménagements en harmonie avec leurs attentes. En effet, comme le spécifient Lavigne et Couture (2005 : 17), « L'implantation d'un processus de tourisme durable doit donc pouvoir s'appuyer sur des cadres de références mariant principes de développement durable et réalités locales. » Par ailleurs, Couture (2002 : 71) distingue les touristes de nature, considérés aussi comme des écotouristes potentiels, des écotouristes expérimentés, plus férus. Au vu du type de loisir proposé à la Forêt Montmorency, nous avons comparé notre profil recueilli avec ces deux-là. Cela est d'autant plus pertinent que la Forêt Montmorency a été répertoriée par Tourisme Québec comme étant un lieu approprié à la pratique d'activités écotouristiques (Couture, 2002 : A - 16). Par leur profil socio-démographique, les touristes et les récréationnistes qui ont répondu à notre enquête vont des touristes de nature aux écotouristes expérimentés, avec un âge moyen de 51 ans, dont la majorité est mariée (76 %), a un niveau d'éducation élevé (73 % d'entre eux ont un diplôme universitaire) et une catégorie socio-professionnelle correspondante (plus de 38 % sont cadres). Leur niveau d'éducation élevé et la plus grande proportion de femmes répondantes pourraient même laisser présumer une plus grande partie d'écotouristes expérimentés. Les données qualitatives, par le biais des attentes des touristes et des récréationnistes, vont permettre de parfaire ce profil. Pour l'instant, une forme d'écotourisme assez pointue à la Forêt Montmorency est supposée, ce qui n'était pas évident du tout, puisqu'on a tendance à croire que les écotouristes expérimentés à l'extrême, férus d'écologisme, pratiquent leur tourisme uniquement dans des endroits très sauvages et reculés et leurs loisirs dans les parcs nationaux et que, par conséquent, ils ne fréquentent pas les forêts plurielles telle la Forêt Montmorency. Il faut spécifier que la définition accordée à l'écotourisme et à ses divers degrés en dépend beaucoup. L'Année internationale de l'écotourisme (AIE) en 2002 a indubitablement fait avancer les débats sur cette nouvelle branche touristique, bien que la situation globale de l'écotourisme et de ses pratiquants reste à parfaire (site Internet de l'AIE).

Carte 2

Ville de provenance des acteurs de la Forêt Montmorency

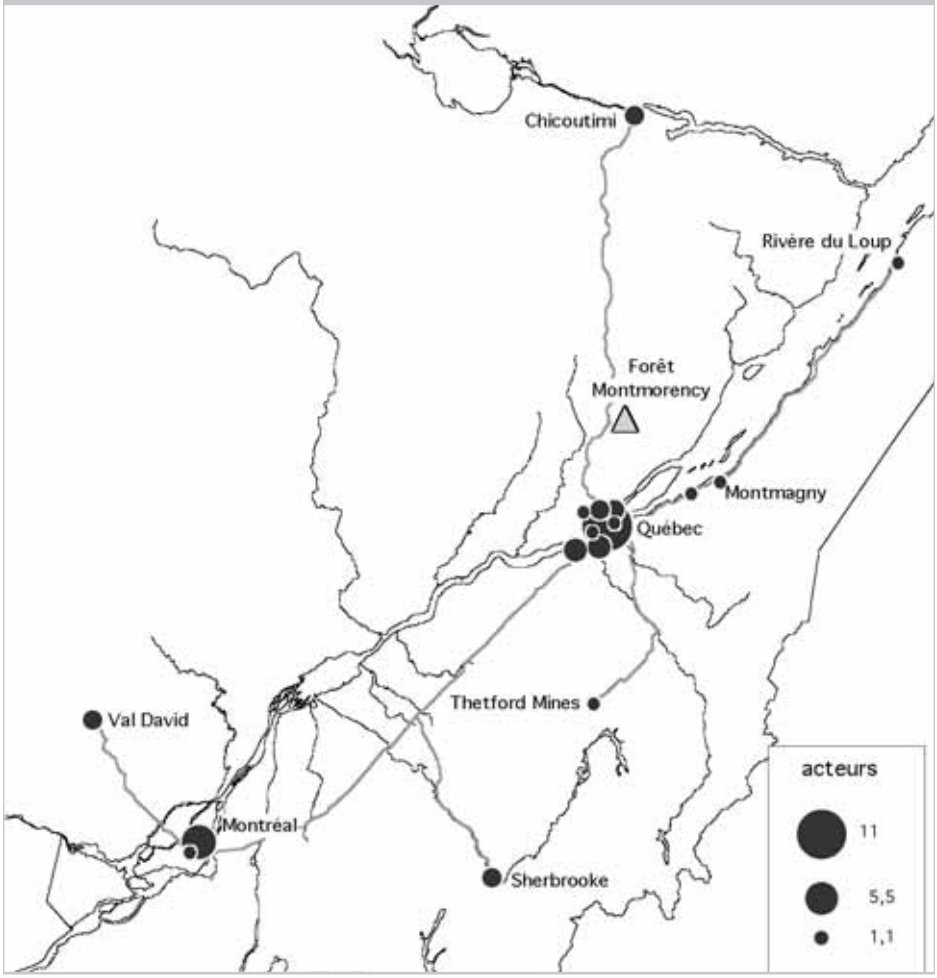

Source : Sophie Dupré, Mapinfo, d'après les 41 profils recueillis.

Les données qualitatives : Des résultats prometteurs…

L'échantillon analysé dans cette étude est sans aucun doute restreint : seules 16 enquêtes qualitatives ont été réalisées. D'autres enquêtes devraient donc être réalisées pour corroborer nos affirmations ; en revanche, comme nous allons le montrer, les représentations géographiques apportent des premiers résultats prometteurs.

Ces données qualitatives laissent penser que la Forêt Montmorency est un territoire qui suscite un faible imaginaire, qui n'en est pas moins bien perçu, et dont les représentations futures ne remettent pas l'aménagement d'ensemble en cause, mais préconisent quelques améliorations à venir.

Une forêt peu imaginée

Plusieurs caractéristiques nous permettent de dire que la Forêt Montmorency semble peu imaginée. Premièrement, le champ lexical utilisé pour la décrire est plutôt simple, les passages sont assez courts, il s'agit souvent d'un seul mot ou d'une seule proposition, parfois agrégés tels « forêt boréale », « calme ». Seuls six répondants ont étoffé davantage leurs réponses ; pourtant, là encore, il ne s'agit pas de phrases, mais plutôt de propositions accolées. Puis, deux répondants avouent même n'avoir aucun imaginaire (schéma 1). Ainsi, les réponses ne traduisent pas un cliché général qui se retrouverait parmi les individus interrogés. La Forêt Montmorency et, à échelle plus vaste, la forêt boréale (l'amalgame ayant été fait par certains répondants), ne semblent pas marquées par une ou plusieurs images générales. Pourtant, Lozato-Giotart (1993 : 38) affirme que « Quelles que soient les composantes d'un site naturel, une image fondamentale, globale, le caractérise toujours au niveau de sa vision touristique. » Dès lors, on peut s'interroger sur les raisons de cette absence d'image, de cliché parmi les individus interrogés. Soit le type de tourisme en forêt boréale n'impose pas d'image, soit la forêt boréale reste trop peu touristique pour qu'une telle vision s'y soit développée, soit, enfin, d'autres visions que celle touristique prévalent de la forêt boréale.

On peut expliquer, du moins en partie, le peu d'imaginaire des répondants au sujet de la Forêt Montmorency par une lacune de représentations visuelles exportées, susceptibles de véhiculer cet imaginaire. En effet, 10 personnes sur 16 interrogées n'ont jamais vu de photographies ou de publicités de la forêt avant d'y venir. Quant aux 6 autres répondants, 2 d'entre eux avaient vu des images de la forêt boréale en général, mais pas de la Forêt Montmorency spécifiquement ; toutefois elles ont fait le lien. En fait, seuls 4 individus en ont vues, soit à l'Université Laval, soit sur le site Internet de la Forêt Montmorency (schéma 1).

Par conséquent, notre échantillon nous permet de dire que la Forêt Montmorency n'est pas assez connue en images et qu'il serait bon, pour sa lisibilité, d'accroître les représentations visuelles la concernant. En revanche, celles-ci devraient être bien choisies pour caractériser l'espace, tel que ses vocations et tel que ses divers acteurs le perçoivent, pour ne pas diffuser de fausses représentations. À l'instar de Lozato-Giotard (1993), nous croyons qu'un certain nombre d'images touristiques globales sont véhiculées par la publicité, mais que parfois seulement on y retrouve le cliché visuel ou le mythe culturel du lieu.

Un espace bien perçu et agréable

Malgré cette lacune autour de l'imaginaire de la Forêt Montmorency, celle-ci n'en est pas pour autant mal perçue ; au contraire. Plusieurs arguments recueillis permettent d'affirmer que la Forêt Montmorency est un espace perçu positivement. D'abord, les questions portant sur la perception concrète ont généré des réponses plus développées et explicites, comparativement à la question sur l'imaginaire. Cet intérêt plus vif pour les questions portant sur le moment présent peut s'expliquer. Les définitions respectives de la perception et de la représentation peuvent légitimer cette particularité : les représentations, en étant détachées temporellement, nécessitent une plus grande part d'autonomie culturelle. Quoi qu'il en soit, l'espace concret de la Forêt Montmorency a inspiré les personnes interrogées, leurs réponses recouvrant diverses perspectives, dans l'ensemble très positives. Un répondant avait une perception plus alarmiste du territoire : « Un espace trop rempli de gens qui ne font que travailler et non vivre ! Un espace qui, si il [*sic*] n'est pas protégé est voué à sa perte » ; cette perception, plus pessimiste que négative, est issue d'une personne qui utilise la Forêt Montmorency pour le travail, mais non pour le tourisme et le loisir. Toutes les autres perceptions, si diverses soient-elles, étaient empreintes de bien-être et de positivisme. Tous les répondants trouvent l'espace agréable, peu importe l'utilisation territoriale qu'ils en font. Globalement, d'après notre échantillon, la Forêt Montmorency suscite des perceptions positives et les diverses attentes (schéma 2) y sont satisfaites.

Par ailleurs, le sens le plus mis en exergue à la Forêt Montmorency est sans conteste la vue. Les individus y apprécient les panoramas et les vues diverses, comme en témoignent les images publicitaires à exporter à propos de cet espace. Cette information nous permet d'extrapoler sur la manière de

Schéma 1

Représentations visuelles susceptibles de véhiculer l'imaginaire de la Forêt Montmorency

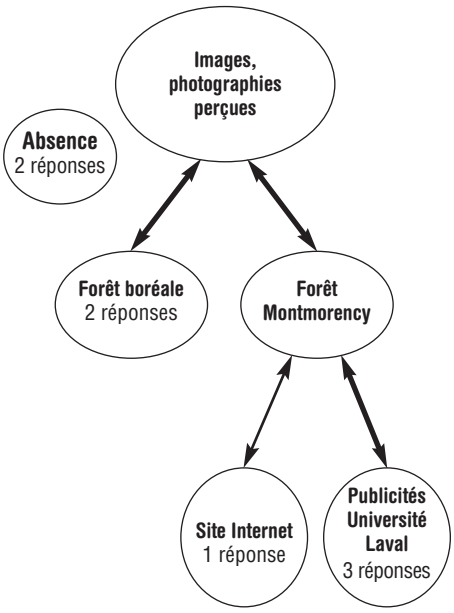

Source : Sophie Dupré, 2005, d'après les réponses à la question : Y a-t-il des images / photographies ou des lectures sur la FM que vous aviez vues ou faites avant d'y venir ?

Schéma 2

Certaines attentes générales et spécifiques des utilisateurs de la Forêt Montmorency

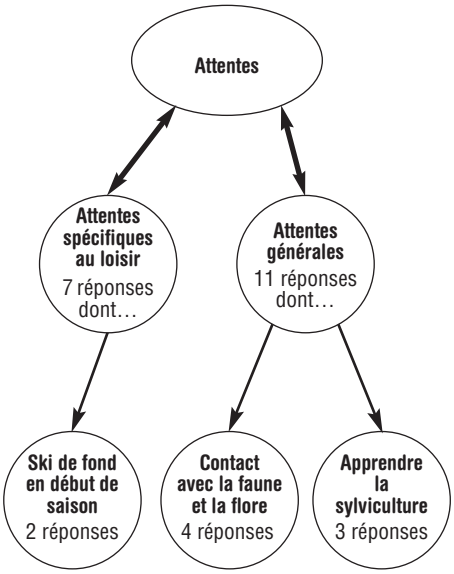

Source : Sophie Dupré, 2005, d'après les réponses à la question : Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cet espace ?

percevoir les coupes forestières. Dans cette partie sur l'espace perçu concrètement, personne ne se plaint ou ne dénonce les coupes forestières ni, de manière générale, les opérations forestières. Ainsi, d'après notre échantillon, les divers acteurs de la Forêt Montmorency acceptent bien les utilisations variées du territoire.

Outre ces interprétations issues de nos enquêtes, d'autres constats découlent directement de notre pratique du terrain, *i.e.* des sorties effectuées à la Forêt Montmorency avec différents groupes. Il semblerait que la perception appréhende différemment l'arbre et la forêt puisque, face à un territoire forestier donné, l'œil humain paraît moins choqué par une forêt jeune en pleine repousse – qui pourtant a été coupée quelques années auparavant – que par des arbres plus matures et éparses, mais fragilisés, sénescents (arbres couchés, etc.). Visuellement, ce qui choque ou étonne est plus le détail et moins l'ensemble, d'où l'importance de l'échelle. En d'autres termes, face à un panorama qui s'offre à lui, l'individu semble apprécier le paysage global, donc la forêt dans son ensemble, si et seulement si, à échelle plus grande, il ne remarque aucun arbre mort ou sénescent. Ce constat encore flou concerne certes le visuel, soit une partie du phénomène perceptif ; il est difficile de déterminer son influence dans le processus global. Quoi qu'il en soit, les recherches de Véronique Yelle (2005) semblent confirmer cette tendance. D'autres recherches sur l'acceptabilité visuelle de divers paysages, où forêt et arbres se distinguent en termes d'échelle, puis sur l'interférence de ces résultats sur le processus perceptif dans son ensemble, seraient pertinentes pour approfondir ce type d'études.

Représentations et aménagements futurs

Quatre axes d'évolution se dégagent des réponses des acteurs de la Forêt Montmorency, aucun ne remettant en cause l'aménagement territorial fondamental. Ainsi, tous les axes d'évolution ont des impacts limités et sont plus ou moins complémentaires. D'abord, il est massivement recommandé de laisser le territoire « tel quel » : par exemple un répondant voit l'évolution du territoire « sans expansion » et demande de « garder les lieux et les installations rustiques ». Certes, on peut voir dans ce type de demandes un rejet d'évolution ; toutefois, cela peut être interprété aussi comme une satisfaction des lieux et des conditions actuels et une confiance dans les travaux des gestionnaires. Un répondant affirme par exemple qu'« il s'agit d'un merveilleux terrain de jeux pour les chercheurs intelligents et un très beau territoire pour les sportifs ». À la question « quels aménagements ou vocations du territoire faudrait-il faire disparaître ? », 15 répondants sur 16 affirment « aucun » et seule une personne dénonce la coupe de bois et l'exploitation forestière. L'intérêt des individus n'est pas tant l'immuabilité que la volonté de ne pas trop développer la Forêt Montmorency, de savoir garder un juste équilibre entre les diverses activités et utilisations. Cela reflète le profil des touristes et des récréationnistes ; une personne nous dit même : « Je crois qu'il faut viser un tourisme cible mais pas de masse. » Les attentes des touristes et des récréationnistes ont été comparées à celles des touristes de nature et des écotouristes expérimentés et, dans notre échantillon qualitatif, on dénote une égale répartition des touristes de nature et des écotouristes expérimentés.

Le second axe privilégié est la poursuite de la recherche et de la préservation, de l'éducation et de la sensibilisation, tout en évitant les excès, ce qui confirme nos dires. Concernant les équipements et les infrastructures, les requêtes formulées peuvent être considérées comme des broutilles – abris pour les raquettes, crochets au mur pour les vêtements, etc. – et ayant rapport au sens pratique : amélioration de la signalisation des sentiers de raquette et de ski de fond. Enfin, l'évolution du tourisme et du loisir à la Forêt Montmorency passe par quelques nouveautés originales : sauna nordique, sorties nocturnes, donc une légère diversification de l'offre, ainsi que la proposition de forfaits, par exemple alliant l'hébergement et la pêche. Ainsi, les évolutions territoriales préconisées par les divers acteurs de la forêt interrogés dans cette étude sont minimes, elles n'ont pas d'implication sur le fonctionnement global du territoire et l'aménagement actuel semble par conséquent sur une bonne voie, même s'il reste des détails à améliorer.

Comme il a été précisé, il serait judicieux d'exporter davantage de représentations visuelles de la forêt pour développer un imaginaire autour de ce territoire, comme un avant-goût invitant. Les images exportées aujourd'hui méritent surtout d'être diversifiées. Grâce à la dernière question de notre enquête, trois catégories d'images représentatives de la Forêt Montmorency ont été créées. La première, la plus importante, a pour thème le relief selon diverses prises de vue, la deuxième concerne la faune, la flore et la recherche, alors que la dernière a pour thème le sport.

Enfin, l'utilisation territoriale pouvant influencer les perceptions et les représentations géographiques, nous avons croisé toutes les donnés recueillies avec cette utilisation. Du fait de l'échantillon restreint, nous présenterons ici uniquement le résultat le plus probant, découlant du croisement entre l'utilisation territoriale et les améliorations préconisées. D'abord, les touristes sont majoritaires à vouloir garder l'espace tel quel, ce qui traduit encore un contentement vis-à-vis du territoire et une confiance envers les gestionnaires. Les utilisateurs préconisent quelques améliorations d'équipement et une augmentation de l'offre d'activités ; toutefois celles-ci restent très centrées sur le tourisme et le loisir respectueux de la nature. Les étudiants présents à la Forêt Montmorency sont en revanche plus critiques dans leurs réponses. Ils perçoivent l'importance du tourisme et du loi-

Sentier de ski de fond à la Forêt Montmorency.
Photo : Martine Lapointe

sir pour le territoire, mais se concentrent surtout sur l'harmonisation des diverses activités et sur l'importance de la sensibilisation et de l'éducation du public. Finalement, les personnes qui travaillent à la forêt semblent les plus sensibilisées à l'aménagement pluriel et multifonctionnel de l'espace ; ils ont conscience de ses enjeux d'aménagement et de l'importance de l'ouverture du tourisme. Au contraire, les touristes et les récréationnistes veulent certes préserver et conserver, mais ont des perspectives futures moins conscientes des enjeux d'aménagement ; ils ne paraissent ni dérangés ni concernés par les autres ressources et activités de la Forêt Montmorency. Cela s'explique peut-être par la grande confiance qu'ils accordent au travail des gestionnaires (liés à l'Université Laval). Par conséquence, à la Forêt Montmorency, il semble que ce soit plutôt l'interprétation des gestionnaires, des travailleurs et des stagiaires que celle des touristes et des récréationnistes qui prévale dans l'aménagement territorial.

Conclusion

L'intérêt de la géographie à la foresterie sociale naît de cette perspective de compréhension qui intègre les représentations et les significations que les acteurs sociaux accordent à leurs activités et à leurs actions dans leurs rapports à l'espace. À échelle locale, les perceptions et les représentations géographiques permettent d'analyser le territoire par les relations qu'un groupe entretient avec son environnement (territorialité). Malgré la petitesse de l'échantillon, cette recherche a montré la cohérence de l'information recueillie et elle ouvre d'autres perspectives d'études connexes à la foresterie sociale et à la géographie des représentations La méthode fondée sur les représentations géographiques semble donc pertinente indépendamment du milieu géographique, dès lors que celui-ci est marqué par une pluralité d'acteurs et de fonctions. D'ailleurs, son application à d'autres milieux pourrait constituer une source d'enrichissement conceptuelle et pragmatique pour ces concepts.

Le milieu naturel et plus spécifiquement la forêt sont de plus en plus touchés par la mise en tourisme ; or, celle-ci ne s'effectue pas sans poser problème, certaines activités pouvant entrer en contradiction en termes d'utilisation de l'espace. Les représentations géographiques apparaissent comme un moyen efficace pour cerner les enjeux de chacun ; elles s'avèrent donc une méthode à développer pour l'aménagement des espaces naturels qui se touristifient.

Sophie Dupré *est doctorante en géographie à l'Université Laval.*

Note

1 Les touristes, à la différence des récréationnistes, sont des individus qui séjournent sur le territoire de la Forêt Montmorency ; ils y passent au moins une nuitée.

Bibliographie

Auray, J.-P., A. Bailly, P.-H. Derycke, et J.-M. Huriot (1994), Encyclopédie d'économie spatiale : Concepts – comportements – organisations, Paris, Economica, 427 p.

Bailly, Antoine (1977), *La perception de l'espace urbain : Les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme.

Beaudet, Gérard, Normand Cazelais, et Roger Nadeau (1999), *L'espace touristique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Beaudet, Gérard, et Serge Gagnon (1999), « Esquisse d'une géographie structurale du tourisme et de la villégiature : L'exemple du Québec », dans Gérard Beaudet, Normand Cazelais et Roger Nadeau, *L'espace touristique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Berque, Augustin (1994), « Douter du paysage », dans Augustin Berque (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Paris, Champ Vallon, p. 13-29.

Béteille, Roger (1996), *Le tourisme vert*, Paris, Presses Universitaires de France.

Cazelais, Normand (1999), « L'espace touristique québécois contemporain », dans Gérard Beaudet, Normand Cazelais et Roger Nadeau, *L'espace touristique*. Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 7-60.

Comeau, Yvan (1994), « L'analyse des données qualitatives », *Cahiers du CRISES* – Centre de recherche en innovations sociales, Département de counseling et d'orientation, Université Laval.

Couture, Maurice (2002), *Nature et tourisme, l'écotourisme au Québec en 2002*, Québec, Tourisme Québec.

Couture, Maurice (2003), *Nature et tourisme au Québec : Orientations et plan d'action 2003-2008*, Gouvernement du Québec, Tourisme Québec, Direction du développement des produits touristiques, [http://bonjourquebec.com/mto/publications/pdf/etudes/planeco.pdf].

Demers, Jacques (1992), *Paysages et environnement touristiques,* Québec, Institut nord-américain de recherche en tourisme, 228 p.

Dupré, Sophie (2005), *Perceptions et représentations géographiques, vers un aménagement des forêts multifonctionnelles. Étude de cas québécois : la Forêt Montmorency*, Thèse de maîtrise en géographie, Département de géographie, Université Laval.

Dewailly, Jean-Michel, et Émile Flament (2000), *Le tourisme*, Paris, Sedes.

Fenneteau, Hervé (2002), *Enquête : Entretien et questionnaire*, Dunod, Paris.

Gagnon, Serge (2001), *Le tourisme et la villégiature au Québec : Une étude de géographie régionale structurale*, Thèse de doctorat en géographie, Département de géographie, Université Laval.

Gagnon, Serge (2003), *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Guay, Pierre-Yves (2001), *Introduction à l'urbanisme : Approches théoriques, instruments et critères*, Mont-Royal Québec, Modulo.

Gumuchian, Hervé (1991), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos.

Lavigne, Jacques, et Maurice Couture (2005), *Vers un tourisme durable – Politique touristique du Québec : Un nouveau partenariat industrie-gouvernement*, Québec, Ministère du Tourisme.

Levy, Jacques, et Michel Lussault (2003), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin.

Lozato-Giotart, Jean-Pierre (1993), *Géographie du tourisme : De l'espace regardé à l'espace consommé*, Milan, Barcelone, Bonn, Paris Masson.

Paulet, Jean-Pierre (2002), *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos.

Tourisme Québec (2000), *Stratégie de marketing touristique. Performance de la destination québécoise. Québec*, Tourisme Québec.

Yelle, Véronique (2005), *Acceptabilité sociale de la forêt mosaïque de la Forêt Montmorency*, version préliminaire, Mémoire de maîtrise, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval.

Sites Internet

Année Internationale de l'Écotourisme, [http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/ecotourisme/menu.htm], consulté le 7 avril 2005.

Nvivo (logiciel de traitement de données qualitatives), [http://www.qsr.com.au/], consulté le 19 novembre 2004 et [http://www.qsrinternational.com/products/productoverview/NVivo.htm], consulté le 19 novembre 2004.